

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
de la Commune de Longvic - Département de la Côte-d'Or

Séance du Conseil Municipal du 08 avril 2026 à vingt heures

Président : Madame Céline TONOT

Secrétaire : Monsieur Antoine FREMANN

Convocation envoyée le 02 avril 2026

Nombre de conseillers en exercice : 29	Nombre de votants : 29	
Nombre de présents : 23	Nombre de procurations : 6	
Pour : 29	Contre : Abstention :	
Membres présents		
Mme Céline TONOT	M. Pierre BERTRAND	M. Rachid DAHMOUNI
M. Jean-Marc RETY	Mme Fabienne VION	Mme Stéphanie GIANNUZZI
Mme Anne GUTIERREZ-VIGREUX	Mme Myriam HENNEQUIN	M. Gino MARINACCI
M. Denis CORDIER	M. Eric MICHELOT	M. Antoine FREMANN
M. Jean-Marc GONÇALVES	Mme Cécile MATHELIN	M. Fernando NOVO
Mme Sandra ESCRIBANO	Mme Hélène MARTEEL	Mme Valérie GRANDET
M. Christian BOUCASSOT	Mme Naminata SAVANE	Mme Ophélie MARSOLLIER
Mme Béatrice SIMON	Mme Céline LAFLEUR	
Membres absents		
Mme Florence BIZOT (pouvoir à Mme Béatrice SIMON)	M. Jonas MOUNDANGA (pouvoir à Mme Myriam HENNEQUIN)	
M. Christian CHEVREUX (pouvoir à M. Pierre BERTRAND)	Mme Martine DÉRIOT (pouvoir à Mme Valérie GRANDET)	
M. Luc LE LORC'H (pouvoir à M. Christian BOUCASSOT)	M. Pascal CAMBON (pouvoir à M. Fernando NOVO)	

N° 2026-061 : Demande de versement d'une subvention exceptionnelle à l'école élémentaire Léon-Blum

Monsieur Jean-Marc GONÇALVES, Adjoint au Maire expose :

Les élèves de toutes les classes de l'École élémentaire Léon BLUM iront en classe découverte du 15 au 16 juin 2026, sur le site de Guédelon et sur le site du Muséo-Parc-Alésia.

Cette sortie organisée pour 140 élèves de l'école s'insère dans une démarche pédagogique de découverte culturelle, et une volonté de renforcer la cohésion entre les élèves. Ce séjour permettra à toute l'école de faire une sortie de fin d'année commune renforçant ainsi les liens et favorisant l'autonomie de chacun dans la découverte de sites riches en activités pédagogiques et connaissances culturelles.

Une demande de subvention exceptionnelle a été demandée à Madame la Maire, qui a répondu favorablement à hauteur de 2 500 €.

Il est donc demandé au Conseil municipal d'autoriser Madame le Maire à verser une subvention exceptionnelle de 2 500 € à la coopérative de l'école élémentaire Léon Blum pour le financement de cette sortie à thème.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE le versement de la subvention exceptionnelle de 2 500 € ci-dessus énoncée.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR MOIS ET AN CI-DESSUS